



ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOS ET DE VIDÉOS

Le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) tient à démontrer chaque année l'importance du financement public des arts en affichant dans ses outils de communication les photos et/ou vidéos d'artistes ou d'organismes artistiques qu'il a subventionnés.

À cette fin, le CAO demande l'autorisation d'utiliser votre ou vos photos et/ou vidéos à perpétuité. Il s'agit d'une autorisation non exclusive, irrévocable et libre de droits, qui ne vise pas à empêcher d'autres utilisations que vous pourriez faire des mêmes photos et/ou vidéos. Vos photos et/ou vidéos seront accompagnées de légendes et de crédits créés à partir des informations que vous aurez communiquées au CAO.

Moi, _____, à _____,
(nom de la personne-ressource) (courriel de la personne-ressource)

représentant _____,
(nom de l'organisme, si vous signez en son nom)

j'autorise le CAO à utiliser de manière non exclusive, irrévocable et libre de droits la ou les photos et/ou vidéos mentionnées ci-dessous à des fins d'information et de promotion, y compris (mais sans s'y limiter) les documents imprimés, le contenu des médias sociaux, le site web et les présentations du CAO.

Je confirme avoir les droits nécessaires pour autoriser le CAO à utiliser la ou les photos et/ou vidéos soumises.

Indiquez les noms des fichiers de photos et/ou vidéos que vous soumettez au CAO. Séparez les noms des fichiers par des virgules (par exemple : IMG_123, IMG_124 ou Image ABC, Image XYZ).